

Six Autochtones pygmées abattus au Sud-Kivu (RDC) le 11 mars 2012

Chers collègues et partenaires,

Six peuples autochtones pygmées viennent d'être abattus ce dimanche 11 mars 2012 dans le village Kibanda, groupement Bugarula, collectivité-chefferie Rubenga en territoire insulaire d'Idjwi au Sud-Kivu.

Selon les premiers éléments récoltés par notre collègue, Point Focal territorial du RRN, les PA seraient partis voler la nourriture dans la maison d'un membre de la famille royale de (fils du feu Maneno) et l'ont tabassé lorsque celui-ci a lancé un appel aux secours qui a alerté les autres membres du village qui se sont mis à la poursuite des PA jusqu'à réussir à abattre à coup de machettes six autochtones pygmées.

Au stade actuel, les enquêtes ont été déployées par les autorités locales (Administrateur du territoire, Commandant local de la Police Nationale congolaise, le chef de chefferie Rubenga) et les familles des PA sont allés solliciter une sécurité chez le chef de collectivité qui les a placés dans un endroit jugé sécurisant. Le site des PA est sécurisé par les éléments de la PNC en attendant que les conclusions de l'enquête soient rendus publiques.

Bref commentaire

La situation de pauvreté dans laquelle vivent les PA les poussent souvent à commettre des actes répréhensibles. Pour rappel, les peuples autochtones pygmées d'Idjwi s'étaient vus dépossédés de leurs espaces de vie dans l'ex forêt de Nyamusisi et vivent à ces jours en errance. Donc, des situations comme celle que nous déplorons pourraient toujours se produire dans le futur. Il faut une bonne politique pour adopter des solutions durables.

D'emblée, les PA ont la protection de la chefferie et termes d'abris temporel, mais du coup on voit que c'est un litige qui les oppose à la famille régnante et la justice congolaise étant ce qu'elle est, nous avons des inquiétudes que le dossier soit exploité en toute indépendance et sans immixtion ou interférence politique.

Actions prises

1 : Nous avons pris la décision de dépêcher demain mardi 13 mars 2012 notre collègue, Maître Paulin POLEPOLE, pour soutenir le travail du Point Focal territorial du RRN et suivre les aspects judiciaires de ce dossier et évaluer la situation humanitaire des familles rescapées.

2 / Concertation avec les ONG qui travaillent sur la problématique des PA aujourd'hui lundi 12 mars 2012 à 13 au bureau de Africapacity. En ce moment nous lançons déjà les invitations urgentes aux collègues présents à Bukavu.

Urgences restantes

v Que les organisations qui ont un programme d'accompagnement judiciaire mettent la main à la patte pour constituer une équipe forte de suivi de ce dossier.

v Que les partenaires qui peuvent agir, soutiennent en vivres et non vivres les familles PA rescapées.

SUITES

Bref compte rendu de la réunion du 12 mars sur la mort de six autochtones pygmées abattus au Sud-Kivu

Sous l'initiative du RRN, de la DGPA et RAPHY, 12 délégués des organisations œuvrant dans la promotion et la protection des droits des peuples autochtones pygmées au Sud-Kivu viennent de se retrouver, ce lundi 12 mars 2012 au Bureau d'AFRICAPACITY pour échanger sur le massacre ce dimanche 11 mars 2012 de six autochtones pygmées dans le village CHIBANDA, groupement Bugarula, Territoire d'Idjwi au Sud-Kivu.

Le modérateur de la réunion, Monsieur Jean de Dieu WASSO a souhaité aux participants la bienvenue et a directement accordé la parole à Monsieur Descartes MPONGE qui a donné les informations partielles sur cette situation, lesquelles ont été complétées par les autres participants à la réunion.

A l'unanimité, les participants ont condamné ce massacre qui n'est pas loin d'un génocide et ont souhaité que des actions urgentes soient déployées pour que la justice soit rendue et que pareil acte ne se reproduise plus dans l'avenir.

Dans les échanges toujours, les participants ont été informés de la réunion du conseil territorial de sécurité à Idjwi où cette question sera débattue pour présenter la version officielle des faits et discuter sur les mesures urgentes déjà prises à leur niveau.

Après débat et délibération, les participants ont pensé que les actions suivantes devaient être mises en œuvre :

- Déploiement d'un Avocat sur le terrain dès ce mardi 13 mars 2012 aux fins de : récolter les vraies informations sur le dossier, évaluer la sécurité et la protection des familles des rescapées, obtenir les certificats de décès et éventuellement une procuration.
- La publication immédiate d'un communiqué de presse signé par tous les participants à la réunion pour demander que justice soit rendue aux familles des victimes et que cette affaire pénale soit suivie par les autorités. Ce communiqué sera soutenu par une médiatisation dont la tâche a été confiée à l'organisation ERND Institute après que le Coordonnateur National de la DGPA ait fait une déclaration à la radio communautaire Maendeleo qui est aussi suivie à Idjwi.
- Une déclaration sera faite ce mardi 13 mars 2012 à la radio okapi en guise de réaction à la version incomplète qui est passée sur cette chaîne ce dimanche dans son édition de 19 heures ;
- Les participants ont invités toutes les personnes et organisations de bonne volonté afin d'assister les rescapés ;
- Se réunir régulièrement pour faire le suivi et l'état de lieux de cette affaire et surtout que l'expérience aura montré qu'à Idjwi les chefs coutumiers ont toujours étouffés les affaires pénales. Il faudrait donc qu'on agisse vite pour que cette affaire ne soit pas étouffée.

Séance tenante, les RRN, Africapacity et la DGPA ont fait une contribution financière pour soutenir la descente de l'Avocat qui ira approfondir l'affaire sur le terrain. Mais en attendant, les informations suivantes ont été récoltées par téléphone : sur les six autochtones pygmées tués, il y a quatre qui ont été brûlés vifs et deux par machette. Neuf personnes parmi les exécutants et commanditaires du massacre sont déjà en état d'arrestation. L'inquiétude des autochtones contactés au téléphone par les participants est de voir ces personnes arrêtées transférées au Parquet à Bukavu car elles risquent

d'être relâchées justes après quelques jours et surtout qu'à Idjwi il n'y a pas des magistrats et les OPJ (Officiers de Police Judiciaire ne peuvent que garder un suspect en détention que pendant 48 heures) à moins que le Ministère public ne lui accorde encore un petit délai pour finaliser rapidement la collecte des preuves.

Commencée à 13h20', la réunion a pris fin à 15h5' par un engagement de se rencontrer régulièrement.

Ont été présents

- v Monsieur Elie MWANDA de l'organisation IPROFAV
- v Monsieur Adrien SINAFASI de la DGPA
- v Monsieur Jean Marie BANTU de l'organisation BEST
- v Maître Ivan CICURA de l'organisation ERND Institute
- v Maître MUDODOSI d'AFRICAPACITY
- v Monsieur Jean de Dieu WASSO d'AFRICAPACITY
- v Maître Paulin POLEPOLE de l'organisation OCEAN et du RRN Sud-Kivu
- v Madame Ghislaine MDOMBI de l'organisation CAMV
- v Madame Adolphine MULEY de l'UEFA et de la DGPA
- v Monsieur Donatien MUNYALI de l'organisation CPAKI et du RAPHY
- v Monsieur Hermann TUTEENE de l'organisation APDMAC
- v Monsieur Descartes MPONGE du RRN

Franche collaboration.

Descartes MPONGE MALASI

Président du Comité National du RRN
Secrétaire Exécutif de l'asbl ACADHOSHA
Consultant en Droits de l'Homme, Droit de l'Environnement et
Gouvernance des Ressources Naturelles